

Syndicat CGT Toulouse Métropole Habitat

7, Rue Sébastopol 31000 Toulouse – cgt@tm-habitat.fr

Toulouse, le 20 novembre 2019

Monsieur Luc LAVENTURE
Directeur Général
Toulouse Métropole Habitat
7 Rue Sébastopol
31000 TOULOUSE

Remise en main propre contre décharge

Objet : Préavis de grève de 0h à 24h à partir du jeudi 5 décembre 2019 et jusqu'au 5 janvier 2020

Monsieur le Directeur Général,

Je vous invite à prendre connaissance ci-joint du préavis de grève que la Fédération CGT des Services Publics, auprès de laquelle notre syndicat est affilié, a adressé le 23 octobre 2019 à :

Monsieur DARMANIN, Ministre de l'action et des comptes publics,
Monsieur Olivier DUSSOPT, Secrétaire d'Etat chargé de la Fonction Publique,
Madame Muriel PENICAUD, Ministre du Travail.

Avec les agents et salarié-e-s de notre organisme, nous portons les revendications suivantes :

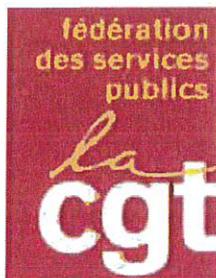
- La sauvegarde et le développement de notre système de protection sociale et de retraite ;
- Le retrait du projet de système par points voulu par le gouvernement ;
- L'abrogation de la loi dite « de transformation de la Fonction Publique » ;
- Le dégel immédiat du point d'indice de la Fonction Publique et l'augmentation des salaires du public et du privé sur la base du SMIC à 1800 euros;
- Le maintien et le développement des libertés syndicales et démocratiques, dont le droit constitutionnel de grève.

Dans ce cadre, et afin de permettre aux personnels de participer aux mobilisations et actions sur ces revendications, je vous informe que le syndicat CGT de Toulouse Métropole Habitat dépose un préavis de grève de 0 à 24 H à partir du jeudi 5 décembre 2019 et pour l'ensemble des journées suivantes jusqu'au 5 janvier 2020 inclus, pour l'ensemble des personnels de Toulouse Métropole Habitat, agents de la Fonction Publique Territoriale et salarié-e-s de droit privé.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Directeur Général, mes meilleures salutations.

Pour le syndicat et par délégation

Le Secrétaire Général
Yann AUBRY



Montreuil, le 23 octobre 2019

Mme Muriel PENICAUD
Ministre du Travail
Courriel : sec.ministre.travail@cab.travail.gouv.fr

M. Gérald DARMANIN
Ministre de l'Action et des Comptes publics
Courriel : sp.macp@cabinets.finances.gouv.fr

M. Olivier DUSSOPT
Secrétaire d'État chargé de la Fonction publique
Courriel : sp.semaccp@cabinets.finances.gouv.fr

N/Réf : BT/AM
N°188_20191023

Objet : Prévavis de grève de 0 h à 24 h pour les journées des 5 décembre 2019 au 5 janvier 2020

Madame et Messieurs les Ministres,

La féroce répression policière de la manifestation nationale des sapeurs-pompiers le 15 octobre et les menaces gouvernementales de sanction contre les cheminots faisant valoir leur légitime droit de retrait ont encore une fois confirmé que votre gouvernement refuse violemment toute forme de contestation de sa politique. Les relations sociales de votre point de vue se résument à commenter vos décisions unilatérales conduisant à de lourds reculs sociaux et démocratiques. L'agenda social Fonction publique en est une autre illustration.

La CGT, avec d'autres, demeure déterminée à combattre cette politique antisociale et autoritaire.

Conscient de la nécessité de porter le combat au niveau nécessaire et de travailler à la concentration interprofessionnelle des processus d'action, le Comité national de notre Fédération réuni le 9 octobre a décidé d'engager avec les travailleuses et travailleurs de notre champ fédéral la mise en débat de la grève à compter du 5 décembre prochain.

Avec les agents et salariés du champ fédéral, nous portons les revendications suivantes :

- La sauvegarde et le développement de notre système de protection sociale et de retraite, et le retrait du projet de système par points voulu par le gouvernement ;
- L'abrogation de la loi dite de « transformation de la Fonction publique » ;
- Le maintien et le développement des libertés syndicales et démocratiques, dont le droit constitutionnel de grève ;
- Le dégel immédiat du point d'indice de la Fonction publique et l'augmentation des salaires du public et du privé sur la base du SMIC à 1 800 €, des pensions et des minimas sociaux ;
- L'arrêt des suppressions de postes et fermetures des services publics, la réouverture de services publics et sociaux de proximité pour répondre aux besoins des populations dans

une organisation équilibrée et écologiquement responsable des territoires, le réengagement financier de l'État dans le financement des services publics ;

- Le recrutement massif d'emplois statutaires et l'ouverture des postes nécessaires ;
- L'arrêt de tout processus d'augmentation du temps de travail et sa réduction à 32h par semaine ;
- Le rétablissement de l'Impôt Sur la Fortune et une contribution accrue du capital au financement des services publics.

Afin de permettre aux personnels du champ fédéral de se mettre en grève pour porter leurs revendications et de prendre des décisions d'action, la Fédération CGT des Services publics dépose des préavis de grève de 0 h à 24 h pour les journées suivantes : 5 décembre 2019, 6 décembre 2019, 7 décembre 2019, 8 décembre 2019, 9 décembre 2019, 10 décembre 2019, 11 décembre 2019, 12 décembre 2019, 13 décembre 2019, 14 décembre 2019, 15 décembre 2019, 16 décembre 2019, 17 décembre 2019, 18 décembre 2019, 19 décembre 2019, 20 décembre 2019, 21 décembre 2019, 22 décembre 2019, 23 décembre 2019, 24 décembre 2019, 25 décembre 2019, 26 décembre 2019, 27 décembre 2019, 28 décembre 2019, 29 décembre 2019, 30 décembre 2019, 31 décembre 2019, 1^{er} janvier 2020, 2 janvier 2020, 3 janvier 2020, 4 janvier 2020 et 5 janvier 2020, pour l'ensemble des agents de la Fonction publique territoriale et pour les salariés relevant de la partie privée de notre champ fédéral (entreprises de l'eau et de l'assainissement, thanatologie, secteur privé du logement social).

Notre organisation reste disponible pour toute négociation sur les revendications des personnels.

Nous vous adressons, Madame et Messieurs les Ministres, nos sincères salutations.

Pour la Fédération CGT des Services publics
Baptiste Talbot,



Secrétaire général